

Nouvelle fuite d'hydrocarbure à la raffinerie



Au lendemain de la fuite d'hydrocarbure, la préfecture a ordonné des reconnaissances autour de la raffinerie, mais aussi dans une zone allant du pont de Saint-Nazaire. Photo : Frédéric Girou

Sept mois après la pollution de l'estuaire, la raffinerie a connu un nouvel incident sur une canalisation, mercredi. Cette fois, l'impact est limité.

La raffinerie Total de Donges espérait ne pas avoir à ressortir de sitôt les barrages flottants et les pompes à fuel. C'est raté. Le matériel anti-pollution a une nouvelle fois été déplié à l'occasion d'une nouvelle alerte, mercredi soir. La fuite a été constatée sur une ligne alimentant les navires en fuel de propulsion. Apparemment, c'est un joint défaillant, alors qu'aucun bateau ne chargeait, qui est à l'origine de la fuite. Après avoir alerté les autorités et mis en action son plan anti-pollution, la raffinerie a estimé à environ 10 m³, l'ampleur de l'incident. Hier, après vérifications, Total évaluait un volume « **d'un maximum de 3 m³, dont une partie s'est déversée dans la Loire.** »

Une inspection des canalisations jusqu'en 2011

Dès mercredi soir, les pompiers ont effectué les premières reconnaissances sur l'estuaire. Le dispositif est monté en régime hier matin. L'hélicoptère de la gendarmerie, moyens terrestres et nautiques, mais aussi personnel de Total ont quadrillé la Loire en amont et en aval. En soirée, la préfecture annonçait que « **les reconnaissances menées par les Affaires Maritimes, les gendarmes, les pompiers et la Direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement (Drire) n'avaient pas permis l'observation d'aucune trace d'hydrocarbure en Loire et sur les berges.** »

Cet incident à l'impact semble-t-il minime n'a pas été sans raviver les souvenirs encore frais de la pollution du mois de mars dernier. La fuite de mercredi s'est produite dans un secteur très proche de la précédente, sur le même type de canalisation. Il s'agit aussi du même type d'hydrocarbure. En mars, environ 500 tonnes de fuel s'étaient écoulées du tuyau dont l'expertise a montré qu'il avait subi une corrosion importante. Plus de 600 personnes ont été mobilisées pendant trois mois et demi, 5 300 tonnes de déchets ramassés.

Depuis, Total a commencé à indemniser les victimes, mais l'affaire est toujours entre les mains d'un juge d'instruction en vue de poursuites pénales. Total a lancé le contre-feu en promettant l'inspection de toutes ses canalisations d'ici 2011. La secrétaire d'État à l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, avait pris bonne note voici tout juste un mois. Hier les associations de défense de l'environnement dénonçaient une « **nouvelle bavure** » de la part de Total.

Frédéric SALLE. Ouest-France

« Total ne tient pas compte des erreurs passées »

Les réactions après la nouvelle fuite d'hydrocarbures à la raffinerie Total de Donges.

• **Le député François de Rugy veut une commission d'enquête.** Le député Vert n'est pas étonné de ce nouvel incident. « La visite de la raffinerie, avec Nathalie Kosciusko Morizet ne m'avait pas rassuré. J'avais alors demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire. » En vain. Il réitère donc sa demande. Hier il a écrit à Bernard Accoyer, le président de l'Assemblée nationale. « Je ne pense pas que l'existence d'une procédure judiciaire en cours, du fait d'autres pollutions, soit de nature à empêcher la création d'une commission. » En effet, explique-t-il, il ne s'agit pas de traiter de l'éventuelle responsabilité délictuelle de Total, mais d'étudier la sécurité des installations.

• **Bretagne vivante, Loire Vivante et LPO.** « Les associations continuent de s'étonner qu'une telle défaillance technique puisse encore survenir à la raffinerie de nos jours. Et ce nouvel accident apporte la preuve que les risques sont permanents sur ce type d'installation et que les mesures imposées à Total par les pouvoirs publics sont insuffisantes pour les prévenir. Il serait donc souhaitable que [...] Total concentre enfin ses efforts de modernisation à la sécurisation de ses installations en bordure d'estuaire. Faut-il en arriver à fermer la raffinerie pour permettre à Total de mettre en place cette indispensable sécurisation ?

• **France Nature Environnement.** « C'est la goutte de fuel qui fait déborder le vase. Ce nouveau rejet [...] est inadmissible pour les associations de protection de l'environnement qui désespèrent de voir ce groupe changer d'attitude [...]. Malgré les incidents qui se succèdent, Total ne semble toujours pas mesurer la nécessité d'investir durablement dans des installations permettant d'éviter les pollutions. Ce nouvel incident technique démontre que toutes les précautions n'ont pas été prises et que le groupe ne tient pas compte des erreurs passées [...]. Nous attendons que l'État assume réellement et fermement ses pouvoirs de police et de contrôle, et en rende compte. »